



Dette de + de 30 ans.

Par **JPAM**, le **22/02/2022** à **13:10**

Bonjour,

La société EOS me réclame une dette dantant de 1990. Il y a 2 ans, une autre société me réclamait la même dette (5 courriers, lettre huissier). Bien entendu, la somme réclamée qui était de 22.000 € est passée à presque 45.000 €. A la première réclamation en 2020, j'étais allé voir un avocat qui m'a dit de "faire le mort" car il y a pescription. Que doit je faire ?

Merci de votre réponse.

Par **Marck.ESP**, le **22/02/2022** à **13:22**

Bonjour

S'il n'y a rien qui interdit le recouvrement amiable d'une dette très ancienne, vous n'en êtes pas moins "protégé" par la prespcription.

En effet, sans titre exécutoire, cette société de recouvrement ne dispose de rien d'autre que de la pression ou du harcèlement. (une plainte pour ce motif est possible, le cas échéant). Sans titre exécutoire en cours de validité, ils ne pourront pas bloquer votre compte bancaire. La plupart du temps, ils refuseront de vous écrire pour vous donner des détails de leur capacité juridique à le faire, afin de ne pas vous donner les moyens de contester.

[quote]A la première réclamation en 2020 j'étais aller voir un avocat qui ma dit de "faire le mort" car il y a pescription[/quote]

Cela reste certainement valable aujourd'hui.

Par **Louxor_91**, le **22/02/2022** à **18:24**

Bonjour,

si votre créancier avait pu vous trainer en justice, il l'aurait fait depuis longtemps ! Si il ne l'a pas fait c'est qu'il savait qu'il allait perdre ! Depuis 30 ans vous pouvez dormir tranquille à mon avis.

Par **miyako**, le **22/02/2022** à **18:32**

Bonjour,

Surtout ne pas répondre et si cela continue ,vous menacez de porter plainte pour harcèlement postal.Cest une escroquerie ni plus ni moins et ce genre d'officine fait souvent appel à des huissiers qui n'ont aucun titre et sont des complices.

Cordialement

Par **Tisuisse**, le **23/02/2022** à **07:04**

Bonjour,

Lisez ce dossier établi par des juristes, il vous expliquera le fonctionnement des officines de recouvrement, ce qu'il faut faire face à elles et, surtout, ce qu'il ne faut pas faire pour ne pas tomber entre leurs griffes.

Bonne lecture.